

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Départemental de l'Action Sociale

Le comité Départemental de l'Action Sociale s'est tenu dans les locaux de la DDFIP le 12 septembre 2017.

Le secrétariat de cette réunion est assuré par Mme Béatrice Gaudriller, et le secrétariat adjoint par FO en la personne de Mr Yannig Bourgain

L'ordre du jour initialement prévu a été modifié, ce jour, sur demande des organisations syndicales, et approuvé par la présidente de séance Mme Degond.

Ordre du jour du CDAS

- Approbation du procès verbal du 31 janvier 2017
- Point sur les crédits d'action locale 2017 (CAL)
- Projet pour les crédits d'action locale 2018 : les sorties intergénérationnelles
- Questions diverses

Approbation du procès verbal du 31 janvier 2017

Le procès verbal du 31 janvier 2017 a été approuvé à l'unanimité, mais sous réserve des quelques modifications demandées.

Point sur les crédits d'action locale 2017 (CAL)

Compte tenu de contexte particulier dans lequel se déroule le CDAS, la CFTC ne souhaite pas s'exprimer sur son déroulement.

Cependant nous avons essayé, la CFTC ainsi que les autres OS, d'agir dans l'intérêt de tous.

Les crédits restant n'ont pas tous encore été votés, cependant les actions proposées nous semblent les plus cohérentes possibles, et nous espérons qu'elles vous satisferont.

Projets pour les crédits d'action locale 2018

Suite au groupe de travail qui s'est réuni le 11 septembre 2017, une série de sorties intergénérationnelles ont été retenues. Elles sont en attente de budgétisation et seront reproposées et votées lors du prochain CDAS.

D'autres idées pour l'utilisation des crédits d'action locale ont été proposées mais rien n'a encore été fixé à ce jour.

Le prochain groupe de travail aura la délicate tâche de sélectionner un panel d'actions, en espérant, comme d'habitude, que cela conviendra au plus grand nombre.

Pour rappel : (listes non exhaustives)

Vous pouvez bénéficier de consultations auprès d'un psychologue, d'un avocat (voir avec la délégation de l'action social pour les modalités)

Les chèques CESU valables pour la garde des moins de 6 ans, existent depuis quelques temps pour les 6-12 ans, ils peuvent être également utilisés, sous conditions, pour le soutien scolaire.

Et n'oubliez pas que si vous avez des idées, des propositions, des suggestions, faites nous en part. Nous ne pourrons pas garantir que vous serez exaucé mais en aillez la certitude que nous essayerons.

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

Questions diverses

Concernant le médecin de prévention, il n'y a toujours pas d'informations supplémentaires à ce jour pour un nouveau recrutement.

Compte rendu de votre représentante CFTC DGFIP 62 au C D A S

Clémentine LEUTHREAU-CAILLERETZ

DDFIP PCE

Votre représentante CFTC DGFIP 62 reste à votre disposition : n'hésitez pas à la contacter pour un renseignement, une précision.



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
<http://062.cftc-tresor.fr>
CFTC : le syndicat constructif